

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI le Courtille, en liquidation, Genève***
2. *Décision de dissolution par: L'assemblée générale*
3. *Date de la décision: 11.03.2008*
4. *Echéance de préavis des créances: **30.06.2008***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:
SI le Courtille, en liquidation c/o Nicolas Wenger, expert-comptable, Quai de l'Île 15, 1204 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.*

Mottu & van Berchem, Notaires
1227 Carouge

(00291721)